

## « L'indemnité inflation » : pour Familles Rurales, une mesure insuffisante

Dans une lettre ouverte adressée le 14 octobre dernier au Premier ministre, Familles Rurales appelait un plan d'urgence sur le prix de l'énergie pour le milieu rural avec des mesures immédiates :

- **appliquer au gaz et à l'électricité qui constituent des biens de « première nécessité » une taxe « réduite » à 5.5%**
- **prendre enfin en compte les inégalités territoriales par l'attribution d'un « chèque territoire » aux habitants des territoires ruraux dont les ressources seraient inférieures à 3 SMIC pour ne pas écarter les classes non aidées et non aisées.**

Judi 21 octobre, le Premier Ministre annonçait l'attribution d'une « indemnité inflation » pour toutes personnes bénéficiant d'un revenu inférieur à 2000€ net / mois, laquelle serait cumulable au sein d'un même foyer.

**Familles Rurales salue la prise en compte d'une assiette élargie, 38 millions de personnes, qui n'écarte pas les classes moyennes, mais regrette une mesure insuffisante, ne tenant pas compte des spécificités territoriales, et l'absence d'annonces structurelles du marché de l'énergie et du carburant.**

A revenus similaires, les charges ne le sont pas selon qu'on réside en ville ou à la campagne. N'ayant pas d'alternative à la voiture individuelle les ménages ruraux font face à un surcoût moyen de :

+40% pour les dépenses de carburant par rapport à la moyenne nationale,

+20% pour les dépenses en énergie de chauffage du fait d'un parc immobilier plus ancien, avec des performances énergétiques inférieures à la moyenne\*.

Tenant compte de l'augmentation des prix du gaz (+57% depuis janvier) et de celle des carburants (10 à 15€ par plein) Familles Rurales estime que les ménages des zones rurales subissent une augmentation d'une centaine d'euros par mois toutes dépenses d'énergie confondues (carburant et chauffage). **L'indemnité annoncée ne couvrira l'inflation que pour une mensualité, ou deux si deux membres d'un ménage y sont éligibles.**

Le Mouvement appelle le gouvernement à engager un plan spécifique pour les territoires ruraux comprenant des décisions fortes et immédiates et plaide pour une réflexion globale permettant de concilier transition écologique et soutien aux habitants des territoires ruraux.

**Le plan France 2030, pour réussir son ambition, implique la mobilisation de l'ensemble de la nation. Il ne peut donc faire l'économie d'un soutien concret au pouvoir d'achat des ménages en particulier en milieu rural pour ne pas aggraver davantage la fracture territoriale.**

- EDF, *Livre Blanc, La transition énergétique en milieu rural*, juillet 2019 .

Contact presse

Niki Vouzas, [niki.vouzas@famillesrurales.org](mailto:niki.vouzas@famillesrurales.org), 06 49 49 75 17